

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LÉ-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

MELANGES RELIGIEUX.

—o—
RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 4. MONTREAL, VENDREDI, 19 AOUT 1842. No. 15.

DU TRAVAIL DES ENFANS ET DES FEMMES DANS LES BOUILLÈRES ANGLAISES.

Des faits de nature à exciter l'horreur, nous ne dirons pas d'une nation civilisée, mais du peuple le plus barbare, viennent d'être révélés, au monde dans un rapport que lord Ashley a présenté au parlement sur la condition des ouvriers employés au travail des mines en Angleterre, en Irlande et en Ecosse. C'est cependant dans le royaume-uni que se passent ces scènes de barbarie et d'immoralité, c'est en Angleterre, le grand boulevard de la réforme! A la vue des plaies hideuses qu'étale à nos regards la société anglaise, telle que l'ont reformées Henri VIII et Elisabeth, on se demande si l'anglicanisme pourra survivre longtemps aux ruines qu'il se faites autour de lui. Il serait difficile de constater d'une manière plus péremptoire que ne le fait le rapport de lord Ashley, l'impuissance du protestantisme à exercer sur une société une action protectrice quelconque. L'Angleterre, avec ses milliers d'associations philanthropiques et zoophiles, laisse périr chez elle, dans d'infidèles cachots que creuse l'avarice, de frêles et innocentes créatures, que des chaînes de fer attachent au travail! Au moment où le parlement va s'occuper de la question du travail des femmes et des enfans dans les mines, nous croyons opportun de reproduire l'article suivant, que nous empruntons au *Semur*; cet article résume parfaitement les circonstances au milieu desquelles lord Ashley présente son bill au parlement :

« On sait quel cri de réprobation le travail accablant auquel les enfans étaient soumis dans les manufactures, a soulevé en Angleterre, et comment une loi de protection, dès lors jugée nécessaire aussi en plusieurs pays de l'Allemagne et en France, y a été votée aux acclamations du peuple. Aujourd'hui, des abus plus révoltans encore y excitent l'indignation et la commisération générales, et une nouvelle réforme, plus nécessaire encore que celle qu'on a accomplie, y est demandée, non avec un vain étalage de philanthropie, mais pièces en main, c'est-à-dire, en se fondant sur les résultats d'une enquête officielle qui contient les plus tristes révélations. Il s'agit du sort de la population nombreuse employée dans les houillères et autres mines de l'Angleterre; population dont les destinées souterraines, échappant aux regards, avaient aussi échappé jusqu'ici à la surveillance et à la pitié. Lord Ashley vient de dérouter devant la chambre des communes le tableau de ces misérables existences, puis il a demandé et obtenu la permission de présenter un bill sur le travail auquel les enfans et les femmes sont assujettis dans les exploitations des mines. Il importe avant tout de préciser les faits.

« L'enquête dont lord Ashley a exposé les résultats est due à une commission nommée à sa demande, il y a près de deux ans. Elle montre à la fois l'insouciance des riches à s'informer du sort des classes inférieures dont ils exploitent le travail, et la dégradation sociale, morale et religieuse de ces

classes elles-mêmes à la suite de l'indifférence des classes supérieures à leur égard. Lord Ashley s'est appuyé sur ces faits pour faire ressortir les misères et les périls d'une société où l'indigence et l'oppression sont le partage de plusieurs millions d'hommes ; puis il a demandé pour les infortunés dont il s'est plus spécialement attaché à plaider la cause une protection efficace et immédiate.

« Le travail qu'on imposait autrefois aux enfans dans les manufactures est un jeu auprès de celui qu'on exige d'eux dans les mines. Dans le Staffordshire, on les descend ordinairement dans les puits à l'âge de neuf ans, souvent même entre sept et huit ans. Dans le Shropshire on les emploie quelquefois déjà à six ans. Le rapport constate qu'on en a vu quelques uns qui n'avaient pas atteint cet âge traîner des fardeaux au moyen d'une ceinture attachée autour de leur corps. Dans le Warwickshire, dans le Leicestershire, dans le Derbyshire, dans le Workshire, dans le Lancashire, dans le Cheshire l'âge où l'on commence à les employer est le même. A Halifax, on les sort du lit toute l'année entre quatre et cinq heures du matin, pour les descendre dans les puits. A Oldham, qui le croirait ? c'est déjà à quatre ans qu'on oblige ces petits êtres au travail des mines. M. le docteur Mitchell, qui a constaté à Durham l'âge de cinq ans comme celui où le travail commence quelquefois est convaincu que les propriétaires des grandes houillères qui s'y trouvent, ignorent eux-mêmes que de telles choses s'y passent ; mais lord Ashley ne paraît pas considérer leur ignorance comme une excuse suffisante, puisqu'il a parlé d'autres grands propriétaires du nord, dans les charbonnières desquels ces abus n'ont pas lieu, ce qui prouve qu'ils ne sont nécessaires nulle part. Il est remarquable qu'en Irlande ce sont des adolescents de treize à dix-huit ans qui font tout le travail souterrain qu'on fait faire en Angleterre, dans le pays de Galles et en Ecosse, par les petits enfans.

« Sous un autre rapport, on trouve de grandes différences entre les divers comtés : dans plusieurs, on n'emploie pas de femmes dans l'intérieur des mines ; dans d'autres, au contraire, l'usage de les y faire travailler est général. Elles en sont exclues en Irlande. A Halifax, les petites filles de cinq ans y sont occupées de la même manière que les garçons du même âge.

« Pour se faire quelque idée du sort de ces pauvres créatures, il faut savoir que les souterrains où on les emploie, sans égard pour la faiblesse de leur âge et de leur sexe, sont souvent fort étroits, que l'air y est rare, que l'humidité y est extrême, que les petits enfans sont ordinairement obligés d'y travailler les pieds dans l'eau tandis que l'eau dégoutte sur leurs têtes. Le travail des femmes y consiste surtout à traîner d'énormes charges de houilles à de grandes distances. Le rapport des commissaires décrit la manière dont elles sont attelées, au moyen de chaînes, pour amener ces fardeaux jusqu'à l'endroit où on les sort des puits. La vieillesse de ces malheureuses commence à trente ans ; il est rare que les enfans qu'elles mettent au monde survivent quelques jours à leur naissance ; elles sont sujettes à des maladies de l'épine du dos et à l'asthme, qui se déclare souvent chez elles à l'âge de huit ans et qui est mortel dans beaucoup de cas. Arrivés à l'âge de quarante ans, la plupart des hommes et des femmes, et même les plus robustes, sont hors d'état de rien faire. En général, c'est dans les galeries trop dégradées pour que

les hommes consentent à y travailler, qu'on fait travailler les femmes, en sorte que c'est du sexe le plus faible qu'on exige le plus.

« Mais si le séjour des mines a sur la santé et sur la vie de ces malheureux de si funestes effets, il n'est pas moins dangereux pour leurs mœurs. Les commissaires chargés de l'enquête paraissent avoir reculé devant la tâche de dévoiler toutes les turpitudes parvenues à leur connaissance ; mais ils en ont assez dit pour faire comprendre combien est grande la corruption qui règne dans ces lieux inaccessibles à la surveillance, où, à défaut de l'éducation et de la religion, la honte elle-même n'imprime aux passions aucun frein. Les jeunes enfans y sont la proie du vice, et les femmes, par leur inconduite, y deviennent impropres aux devoirs d'épouses et de mères. Nous ne voulons pas insister plus que les commissaires sur la dégradation de ces infortunées ; mais nous dirons avec lord Ashley que les abominations auxquelles on fait allusion, bien loin de pouvoir être tolérées dans un pays dont les habitans professent d'être chrétiens, seraient horreur même dans un pays païen.

« Le bill que lord Ashley a obtenu la permission de présenter contiendra les quatre dispositions suivantes :

« Exclusion des femmes des houillères et des mines ;

« Exclusion aussi des enfans âgés de moins de treize ans ;

« Interdiction de la surveillance des machines avant de vingt-un ans ;

« Abolition du système d'apprentissage.

« Le *Semeur* ne nous dit pas tout, ou du moins il ne tire pas des faits que constate le rapport de lord Ashley, la grande leçon qu'ils renferment. Le *Semeur* avoue qu'il est remarquable qu'en Irlande on ne voit pas les désordres qui se produisent en Angleterre. Oui, cette différence est remarquable et elle n'a pas échappée à lord Ashley ; Mais celui-ci pas plus que le *Semeur* ne se demande quelle en est la cause. En Irlande la misère est pourtant plus grande qu'en Angleterre ; comment donc le journalier irlandais, père de famille, recule-t-il devant les extrémités auxquelles le besoin, dit-on, pousse l'ouvrier anglais ? La répartition est facile ; nous laissons à notre confrère de Londres, le *Tablet* le soin de la donner. Le *Tablet* traite cette question dans un article fort remarquable sur la moralité publique en Angleterre. Voici les réflexions dont il fait suivre l'exposé de faits révélés dans le rapport présenté au parlement.

« Notre plume se refuse à tracer plus longuement cet horrible tableau de dégradation humaine. Mais il nous sera permis de demander ce qu'a fait l'Eglise établie pour attirer à elle ces pauvres créatures. Qui a jamais entendu parler d'un prélat ou d'un ministre de l'Eglise anglicane qui ait visité la demeure de ces êtres malheureux, pour s'informer de leur état spirituel, y porter remède, ou pour signaler au monde cette affreuse situation ? Pourra-t-on croire que ces horribles souffrances humaines et la grossière immoralité qu'elles ont nécessairement enfantée, ont été jusqu'à ce jour à peine connues au delà de la sphère qui en était témoin ? Qu'ont fait notre gouvernement et notre clergé depuis cinquante ans ? Car les maux que nous signalons ont existé dans toute leur vigueur durant cette période et peut-être plus longtemps encore.»

Nous catholiques, nous pouvons citer avec une légitime satisfaction ce passage du rapport de M. Ashley relatif à l'Irlande, où se trouve constatée

la différence qui existe entre l'Angleterre et l'Irlande, dans la manière dont les travaux des mines sont exécutés :

« Si le noble lord avait recherché la cause de cette différence entre les ouvriers employés dans les mines de l'Angleterre et de l'Irlande, il n'aurait pas manqué de découvrir que ce qu'il attribue uniquement à la générosité du caractère irlandais, doit aussi être attribué à la surveillance du clergé catholique.

C O R R E S P O N D A N C E .

M. L'ÉDITEUR,

Dans un nouveau recueil de pièces littéraires, je viens de rencontrer la suivante. Elle était perdue entre mille autres morceaux littéraires la plupart obscènes. Je la tire de là vous engageant à la reproduire dans votre feuille. Elle y sera en pays de connaissance.

POUR L'ASSOMPTION.

HYMNE EN L'HONNEUR DE LA STE. VIERGE,
couronnée par l'Académie des Jeux Floraux.

Elle s'élève aux cieux ! chantez l'hymne nouvelle,
Anges du Dieu vivant, touchez vos harpes d'or !
De vos ailes de feu, tous, voilés devant elle,
Oh ! chantez, pleins d'amour, votre reine immortelle :
Vers vous elle a pris son essor.

Sous ses pieds triomphans une vapeur légère
Flotte, et de ce doux poids semble s'enorgueillir.
Marie avec splendeur abandonne la terre ;
Ainsi de ses destins l'ineffable mystère
S'explique et devait s'accomplir.

Vierge auguste, à ton nom, dans une âme troublée
Souvent renait la foi, le désir et l'amour.
L'orphelin te bénit, la veuve désolée
T'implore en soupirant, près du noir mausolée,
Quand vient la nuit, quand naît le jour.

Parmi les verts buissons, sous l'épine sauvage,
Ton image est propice au pieux pèlerin :
Blanche étoile des mers ! lorsque gronde l'orage,
Le navire perdu sur des flots sans rivage
Te redemande un ciel serein.

Aux prophètes émus Dieu te fit apparaître,
Comme on entend de loin un doux son retentir.
Israël avant nous apprit à te connaître ;
Car ces hommes remplis des tems qui devaient naître
Parlaient de toi pour t'avertir.

Ici-bas, cependant, à souffrir toujours prête,
Tu vécus dans l'exil, sous la croix tu gémiss.

d'ouailles qui l'entoure. L'arrivée de Mr. Ferland à la tête du collège de Nicolet est donc une espérance de plus pour son avenir, et certes l'essor qu'il a u déjà pris depuis un an suffit pour justifier tout ce qu'on se promettait des brillantes et solides facultés de cet aimable prêtre qui après avoir fait l'orgueil va faire l'amour et l'espoir, de cette belle maison. L'éducation élémentaire et libérale et pratique qu'on y reçoit maintenant nous laisse tant d'espoir sur la génération qu'elle forme que nous eussions désiré d'y voir le *Herald* à nos côtés pour l'y faire crever de dépit, alors que nous avions l'honneur de faire éclater toute l'ignorance canadienne dans la bouche des brillants élèves en leur posant les questions les plus abstraites comme les plus compliquées sur chaque branche des sciences exactes et libérales : un Monsieur d'Europe que nous avions l'avantage de consulter, dans le moment même, et qui est lui-même un des professeurs les plus véritablement distingués d'un de nos collèges provinciaux, nous en exprima sincèrement son admiration. Le succès dans les langues françaises et anglaises qui s'y enseignent concurremment fut également satisfaisant pour tous ceux qui sont capables de comprendre le besoin et la portée de l'éducation dans toutes ses branches les plus variées. Un élève de Nicolet sortira désormais de cette heureuse maison pour s'aventurer dans le monde, sachant non seulement lire, écrire, chiffrer, et parler correctement les deux langues devenues siennes dans son pays, mais familier avec les riches et antiques idiômes de Virgile et d'Homère, mais raisonnant toutes ces langues et capables d'en savourer le génie ; il pourra, au sortir de son collège, en saluant la société nouvelle qui sera là pour l'accueillir d'après sa valeur, lui dire avec aplomb, avec foi dans les ressources de ses propres facultés : " je te donne un citoyen tout fait pour l'être utile et agréable ; les arts d'Orphée et d'Appollon ne me sont point étrangers ; j'ai foulé les déserts de l'Hélicon, les vallons du Parnasse, comme j'ai parcouru les sphères philosophiques, Lamartine d'une main et Newton de l'autre. Comme Franklin je puis arracher la foudre aux cieux et le sceptre aux tyrans. Les Belles Lettres, la Peinture, l'Architecture, les secrets de la Chimie, les miracles de la Physique, les harmonies, les douceurs et les délices de la musique, les subtilités de la Philosophie, les plaines de la sphère comme les immensités de l'espace, tous les phénomènes de la Nature, voilà ma propriété ! ces arts sublimes et qui placent l'homme, cette créature intelligente, si au dessus de tous les ouvrages de Dieu sur Terre, ces arts sublimes sont à moi, je les ai dans la main ! Si descendant aux misérables exigences de la condition humaine, il faut se briser à tous les besoins, embrasser tous les travaux, eh bien, la science m'aide encore, elle me donne les proportions, elle m'indique les moyens, elle m'offre tous les secours, je suis fait des aujourd'hui pour le commerce, je suis prêt à faire opérer le mécanisme industriel ; chacun de ces éléments m'ont été enseignés, je suis maître de la théorie, je puis aborder la pratique et l'exécuter avec intelligence."

Ce que nous disons ici n'est ni l'effet de l'imagination, ni dit par le pur plaisir de payer les élèves ou leurs précepteurs des jouissances que nous ont données leurs deux jours d'examen, mais pour rendre hommage de notre mieux aux efforts des uns et des autres, et les remercier au nom du pays d'avoir embrassé un système et un plan d'éducation beaucoup plus complet et en rapport avec les besoins de notre époque et de notre société ; nous ne craignons pas de dire que le collège de Nicolet pourra désormais soutenir la concurrence avec ce qu'il y a de mieux sur le continent américain en fait d'institutions de ce genre, et nous sourions dans la joie de notre cœur à de si belles espérances !

Comme les faits sont toujours ce qu'il y a de mieux pour opérer la conviction, nous rappellerons ici ceux qui nous ont le plus frappé, en répétant que l'ensemble de cet examen est ce que nous y avons encore vu de mieux ; c'est assez dire que nous n'avons rien vu de supérieur dans les institutions-sœurs de celle-ci en Canada. Parmi tous les petits prodiges qui ont fait verser des larmes d'ivresse aux bonnes mères et qui ont excité dans nous-même nos plus sensibles émotions de plaisir, mêlées de toutes sortes de sensibilités, de même que recueilli les suffrages de l'admiration générale, nous pouvons presque dire de l'adoration universelle, nous regarderions comme une injustice faite à eux mêmes, à l'institution, à leur famille et à leur pays, de taire les noms qui se sont rendus les plus intéressants d'entre tous. Le premier qui se présente au bout de notre étoue est celui du jeune élève LAJOIE qui remporta onze prix bien mérités après avoir étonné tous les spectateurs par une éloquentة déclamation d'un discours de sa composition et que l'injuste modestie du brillant écolier a refusé à nos plus pressantes sollicitations ; c'est un vol que le pays a le droit de lui reprocher, car toutes les productions du génie et de la vertu sont par-là même la propriété de la patrie ; aussi si quelqu'un des

élèves du collège de Nicolet veut se sanctifier par un premier acte de patriotisme, c'est de dérober ce magnifique morceau à l'auteur pour en faire notre profit ; ce pieux vol lui méritera bien de notre part et de celle du public. Si celui-là continue il fera LA JOIE de son pays ! Un petit géographe de douze ou treize ans, le jeune Arcand, de Maska, mérite encore une mention spéciale ; le brave petit marin nous embarqua à St. Pétersbourg et nous conduisit par eau jusqu'à Rome sans nous ennuyer le moins du monde et avec une précision admirable ; il nous prouva par une foule d'autres exemples qu'il était aussi maître de cette matière que de tout ce qu'il avait appris et qui lui valut aussi plusieurs couronnes. Dans le drame, un nom qui a déjà fait bien souvent l'honneur du collège de Nicolet, celui de Désaunier, éclipsa tout ce dont nous avons été témoin en ce genre ; nous devons à *Blaise* les plus folles larmes de plaisir que nous ayons encore répandues sur le parterre de la scène comique comme nous devons certainement les plus sensibles et les plus pleines d'émotions vives et délicieuses à *Gros-Glas*, *Fanfan* et *Colas* ; le tout jeune fils de Mr. Lassisserraye, de Trois-Rivières, *Fanfan*, nous a vraiment brisé le cœur ; le pauvre petit était dévoré de tous les yeux noyés des larmes qu'il excitait par son étonnante exécution, et il y eut vraiment un moment de sanglots dans l'auditoire ! Le bon petit *Colas* allait aussi à ravir ; malheureusement le nom du naïf enfant nous échappe et nous sommes au désespoir de n'en pouvoir honorer nos pages. Nous goutons tout de plaisir à réveiller ces doux souvenirs encore si frais dans notre tête et notre cœur que nous craignons vraiment de fatiguer le lecteur. Pour rendre quelque justice à ce que nous avons vu il faut que nous laissions dans le public l'impression que cet examen n'a vraiment rien laissé à désirer, et que nos pauvres détails sont affreusement pâles à côté de la réalité. Ainsi, pour nous résumer, nous devons dire que l'éducation qu'on donne aujourd'hui au collège de Nicolet, dirigée par les premiers talens dans toutes les branches, joint à l'urbanité et à toutes les estimables qualités qui se font tant apprécier dans les précepteurs et leurs élèves, et qui font répéter à toutes les bouches d'après Horace, que *l'ouvrage fait honneur aux ouvriers*, doivent recommander cette digne et utile institution qui est destinée à faire sa grande part dans le mouvement intellectuel de la société canadienne.

Ce serait le moment de être un mot du cabinet de physique qui ne le cède en rien à ce qu'il y a de mieux dans le pays sous ce rapport ; qu'on nous permette encore un mot sur le professeur si distingué de cette partie de l'éducation. Qui n'a pas entendu parler des frères Désaunier, tous deux élèves de ce collège, et dont l'un en fait la ressource pendant que l'autre fait celle de celui de St. Hyacinthe ? Nous ne taririons pas si nous voulions reconnaître le mérite particulier de chacun, et nous sommes forcés de taire mille autres éloges aussi mérités en achevant l'imparfait compte-rendu que nos nombreuses occupations nous laissent à peine le temps de donner ; puisse cette légitime raison nous mériter le pardon de tous.

LE REDACTEUR DE L'AUREO.

Trois Rivières ce 11 Août, 1842.

—o—

Extrait de la Gazette de Québec.

EXERCICES LITTÉRAIRES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.—Les exercices littéraires et scientifiques du Petit Séminaire de Québec se sont terminés jeudi soir par un discours d'adieu.

Cette année comme toutes les autres années nous avons une tâche bien douce et bien agréable à remplir, celle de parler des succès d'une institution qui a donné tant d'hommes distingués à la patrie et à la religion, et qui chaque jour exprime son existence et fait sentir son influence par des bienfaits. Combien d'hommes distingués lui doivent ce qu'ils sont dans la société ! Mais quel n'est pas l'étonnement de ces hommes, lorsque chaque année ils viennent être témoins de l'avancement des études et de la multiplication des connaissances qu'acquière les élèves de cette maison dans laquelle ils ont reçu eux-mêmes la vie de l'intelligence ! Jours heureux, disent-ils, jours heureux que nous n'avons pas vus ! Nous sommes venus trop tôt. Sans doute que ceux qui viendront après eux exprimeront encore le même regret, parce que cette belle institution, qui remplit si noblement sa mission, ne paraît pas vouloir s'arrêter sur la pente des progrès. Nous devons nous arrêter sur ce point, parce que nous manquerions d'expressions pour dire tout ce que nous voudrions dire et tout ce que nous éprouvons. Nous devons revenir à ce qui fait le sujet principal de nos remarques.

Il y avait un nombreux concours de citoyens de toutes les classes ; et l'auditoire a été

présidé les deux premiers jours par Mgr. de Sydime, et le dernier jour par Mgr. de Québec, revenu la veille de sa visite épiscopale.

Nous n'avons pu assister à tous les exercices. Mais par ce que nous avons vu nous pouvons peut-être juger de ce qu'il ne nous a pas été donné de voir. Nous désignerons du moins quelques-unes des classes qui ont surtout attiré notre attention. La classe élémentaire anglaise et française est celle qui a paru la première. Les élèves qui la composent ont répondu avec une assurance et un aplomb remarquables. Les auditeurs ont été frappés de leurs progrès qu'ils ont appelés étonnans. En effet la plupart de ces jeunes enfans n'ont commencé que ce printemps à étudier une langue qui leur est étrangère. Une autre classe qui s'est aussi distinguée a été la sixième. Ces MM. ont travaillé et désirent être interrogés, a dit M. le préfet des études. Aussi, malgré le sec et l'ennuyeux des études élémentaires, tout le monde les écoutait avec plaisir parce qu'ils répondaient avec facilité et presque avec animation. Ce sont ces premiers fondemens de l'éducation que l'on doit poser avec soin ; parce qu'un homme dont les études manquent par la base est un édifice sans solidité, prêt à s'écrouler au premier choc, est une intelligence qui n'a pas de rectitude et qui ne peut jamais saisir la raison des sciences tant intellectuelles que mathématiques et physiques. Il n'a de base nulle part ; il est toujours dans un nuage, comme quelqu'un qui ne pouvant saisir la vérité des lois découvertes par Newton, met le centre des attractions dans un *arouillard*. La troisième mérite encore cette année les éloges qui lui ont été justement donnés l'année derrière, lorsqu'elle n'était que quatrième. Depuis que les élèves qui composent cette classe ont commencé leur cours, ils ont toujours attiré sur eux des remarques favorables. La première fois que nous avons paru en public et tous les ans depuis, nous a dit naïvement un de ces élèves, nous avons acquis une réputation que nous nous efforcerons de conserver. La seconde est une classe pleine de beaux talens.

Nous en sommes enfin aux mathématiciens. Ils ont répondu sur les courbes en général, sur la trigonométrie rectiligne et sphérique, sur la géométrie analytique sur le calcul différentiel et intégral. Il est vraiment surprenant avec quelle aisance, avec quelle facilité ils procédaient dans les sinuosités de la science mathématique. Aussi se sont-ils attiré cet éloge de la part d'un des professeurs les plus distingués d'une des premières institutions du pays : "Messieurs, vous avez des connaissances étonnamment profondes en mathématiques." C'était après un examen sévère et prolongé qu'il avait cru devoir se permettre, qu'il savait que nos jeunes mathématiciens défiaient, pour ainsi dire, l'interrogation. Nous ne devons rien ajouter après ce que nous venons de citer de la part d'un homme aussi compétent.

Nous avons également assisté mardi soir aux examens de la physique et mercredi soir à ceux de la chimie, qui ont eu lieu dans le laboratoire de chimie à cause de l'inconvénient et du danger qu'il y a de transporter à la salle des séances ordinaires plusieurs instrumens et appareils d'un grand prix. Les matières sur lesquelles ils ont été interrogés mardi soir, et qui ont été les objets de leurs études pendant les six derniers mois de l'année écoulée, ont été à peu près celles-ci : l'électricité ordinaire, le magnétisme, le magnétisme développé par des courants voltaïques et *vice versa*, les phénomènes produits par la pile thermo-électrique.

Les expériences sur l'électricité ont toutes bien réussi tant que l'air de l'appartement n'est pas devenu trop humide ; on en a reproduit un bon nombre, telles que le carreau fulminant, le tabouret isolateur, la bouteille de Leyde, etc. On a fait cette fois avec un grand succès l'expérience de l'électricité dans le vide au moyen d'un appareil nouvellement reçu, consistant en un beau et large tube de verre de la longueur de plusieurs pieds, qui permet de procéder plus en grand et par conséquent d'obtenir un plus bel effet. On a voulu continuer la même expérience sous le récipient de la machine pneumatique, mais l'air étant devenu si complètement humide par le grand nombre des personnes présentes, en raison de la capacité de la salle, qu'il a été impossible de voir se renouveler les belles gerbes d'une lumière si vive, si nuancée, si rapide, si semblable à l'aurore boréale, dans ses changemens rapides de nuances à l'infini.

La machine électrique fournissait abondamment le fluide, ce que l'on pouvait voir en approchant du conducteur un corps métallique, mais il s'échappait par l'air humide en égale abondance. Nous avons encore cette fois été témoin des belles expériences au moyen de la pile thermo-électrique. Nous avons aussi remarqué un appareil tout récemment arrivé. Il sert à faire connaître l'effet des courants les uns sur les autres, sur la terre et réciproquement. Il est propre à développer les phénomènes qui viennent à l'appui de la théorie d'Ampère. Les élèves ont bien répondu sur la physique, mais s'il est posé,

sible ils se sont distingués davantage par leurs réponses et leurs expériences sur la chimie. Ils ont exhibé un grand nombre de substances pour la plupart de leur préparation ; nous avons goûté jusqu'à du sucre de chiffons (guenilles.) Mais ce sucre est loin d'être aussi agréable au goût que le sucre ordinaire, il est même deux fois et demie moins sucré. L'expérience de l'acide carbonique ou l'imitation de la grotte du chien, faite sur des souris, a très bien réussi. Elles n'ont pu lutter longtemps contre l'effet asphyxiant de l'acide destructeur. La même expérience a failli se faire en grand d'une manière funeste à la Canardière il y a quelques semaines. Un homme étant descendu au fond d'un puits pour y quérir un seau qu'il y avait laissé tomber, demeura tout-à-coup immobile et sa tête se pencha en arrière. On appela aussitôt au secours, on retira après cinq minutes cet homme au moyen d'une corde passée en band eoulant autour d'un de ses bras. Il était sans connaissance et sans mouvement. Mais on est parvenu à le rappeler à la vie. Une personne présente descendit dans le puits une chandelle allumée, au moyen d'une corde, et elle s'éteignit à trois pieds du bord du puits. On sait que la Canardière est tristement célèbre par la mort de trois hommes qui se succédèrent les uns aux autres dans un puits, et qui y étaient descendus comme celui dont nous venons de parler, pour quérir un seau. Le second descendit pour voir ce que faisait le premier qui ne répondait pas, et le troisième qui descendit pour quérir les deux autres demeura comme eux sans parole et sans vie.

Les élèves que nous avons laissés un instant pour nous occuper d'un incident qui se liait naturellement au sujet, ont répondu sur une multitude de questions de manière à satisfaire pleinement les interrogateurs. Pendant presque tout le temps qu'a duré la séance, la salle était éclairée par un jet d'oxygène et d'hydrogène dans le rapport de 2 à 1 sur un petit cône de chaux. La lumière en était tellement vive que celle des chandelles pâlisait en sa présence; aussitôt qu'on l'eut éteinte, nous nous sommes crus pour un instant dans l'obscurité, bien qu'il y eut plusieurs chandelles d'allumées, et cependant ce jet n'avait pas plus d'une ligne et demie de diamètre. C'est par ce procédé qu'on avait projeté d'éclairer la ville de Paris, en voulant construire une tour de 300 pieds de hauteur, sur le haut de laquelle on devait placer un appareil tel qu'un jet énorme, ou plusieurs jets venant de différents points se dirigeraient sur un cône de chaux d'un pied de diamètre. Mais quand on a pensé qu'une telle lumière à la faible hauteur de 300 pieds n'éclairerait que les couvertures des maisons, on a abandonné ce projet, sauf à le renouveler en petit pour chacune des rues en particulier, quand on aura trouvé un moyen peu dispendieux de décomposer l'eau pour obtenir les deux gaz qui entrent dans les proportions voulues pour combustion.

Nous devons terminer ce qui concerne les examens, en disant que les MM. du Séminaire, qui méritent sous tous les rapports, par leurs sacrifices et nous oserions dire leurs économies pour la noble cause de l'éducation, ont déjà formé un cabinet de minéralogie qu'ils vont bientôt compléter, afin qu'il ne manque rien à cette institution si parfaite à tous autres égards.

Nous sommes forcés de nous interrompre ici et de remettre au prochain numéro la suite de ce que nous avons à dire sur ces intéressants exercices; nos lecteurs aimeront à y revenir avec nous.



Monseigneur de Montréal est arrivé ici mardi venant de sa mission de l'Est. Sa Grandeur fit route par St. Antoine, rivière Chambly, où se trouvaient convoqués et réunis, ce même jour, les prêtres qu'a fournis en si grand nombre cette paroisse. Mgr. officia pontificalement, entouré d'un nombreux clergé des environs qui s'était joint aux enfans de St. Antoine, pour célébrer cette fête ecclésiastique, cette fête d'actions de grâces, au nom de l'Eglise de ce diocèse, pour ces nombreux et dignes ministres. Messire Bonin, curé de Ste. Scholastique, prêcha, en cette circonstance, sur l'importance de l'éducation chrétienne; tous les officiers de la messe étaient des prêtres natifs de la paroisse. Il devait y avoir dans cette fête quelque chose de bien touchant pour les paroissiens de St. Antoine, et surtout pour les familles qui voyaient dans ce sanctuaire des fils ou des frères, dont notre mère commune la sainte

Eglise se glorifie à tant de titres. N'en ayant pas été les témoins nous en laissons l'appréciation à nos lecteurs.

Québec, 13 août.—SÉMINAIRE DE QUÉBEC.—Les élections ont eu lieu hier. Voici les changements qui en sont résultés :

Le révérend M. Antoine Parant, supérieur.

“ Louis Gingras, procureur.

“ Aubry, directeur du petit-séminaire.

“ Léon Gingras, directeur du grand-séminaire.

Les autres messieurs conservent les mêmes fonctions qu'ils remplissaient auparavant. *Gazette de Québec.*

LE BIENHEUREUX ANGE DE MASACCIO—Un moine enflammé du zèle de la gloire de Dieu, voit des hérétiques, au quinzième siècle, en Italie, violer la solennité d'un jour de fête en coupant du bois dans une forêt. Il s'avance vers eux et les réprimande avec force ; ces misérables, tournant contre lui les haches dont ils se servent, le tuent. La vénération des peuples s'attache aussitôt à la dépouille et à la mémoire du martyr. Son pays lui adresse des hommages publics. On l'invoque, et son intercession auprès de Dieu obtient des prodiges : après plus de trois siècles, l'Eglise vient de confirmer ce culte populaire, et de décerner, par un décret, le titre de Bienheureux au serviteur de Dieu, ANGE MASSACCIO, moine camaldule et martyr de la loi pour la sanctification des jours du seigneur.

À aucune époque peut-être, la chrétienté ne dut accueillir avec plus de considération et de respect qu'aujourd'hui, cette solennelle protestation de l'Eglise, en faveur d'une primordiale et impérissable loi. Le jour de la prière et du repos s'oublie au milieu de nous, à mesure que le devoir de la prière et la douceur même du repos deviennent plus inconnus à une génération incrédule. Si la hache des hérétiques frappait, au quinzième siècle, le défenseur des droits divins, la cupidité, barbare comme l'hérésie, enchaîne de nos jours à un travail sacrilège, des bras et des âmes qui ont besoin de repos, de consolation et de prière. Ange de Masaccio, bienheureux martyr, vous voyez que vos meurtriers on parmi nous, de trop nombreux et de trop cruels imitateurs ! Puisse votre intercession, sollicitée par toute l'Eglise, faire revivre dans le sein des nations chrétiennes, une loi trop oubliée par la lâcheté des faibles, et trop méprisée par l'injustice des forts.

La feuille officielle de la Sacrée Cour Romaine, nous apprend que S. S. a approuvé le même jour, 22 avril dernier, le culte rendu au BIENHEUREUX ROMEO, religieux carme, mort à la fin du quatorzième siècle, avec une grande renommée de sainteté, dans un hospice annexé à l'église qui existait alors près de Lucques, laquelle portait le nom de Saint-Pierre-Majeurc dans le faubourg. Le pieux ROMEO, depuis ce temps, avait été honoré et vénéré comme bienheureux ; ses reliques, portées en procession dans une autre église, avaient été placées parmi les reliques des Saints, que l'on exposait à la vénération publique ; enfin sa protection près de Dieu avait été invoquée avec des effets admirables. Le culte de ce bienheureux enfant du Carmel a été approuvé dans le sein de la congrégation des Rites Sacrés, sur la proposition faite par S. Em. le cardinal Mezzofante, à l'instance du R. P. Palma, prieur-général des Carmes-Chaussés. *Univers.*

FRANCE.—On écrit de Montpellier :

« Le 5 juin un brillant concours de toutes les notabilités de la ville de Montpellier était réuni dans la chapelle du palais épiscopal. Un sentiment plus élevé que celui de la curiosité l'avait formé autour d'une jeune personne qui en était l'objet. Mme. la baronne Davoust, née Philipps, venait faire abjuration solennelle du protestantisme, en présence de Mgr. l'évêque et entre les mains de M. l'abbé Cossigny, chanoine de Montauban et prédicateur distingué, qui a été l'instrument providentiel de sa conversion. Les antécédens de la cathécumène, grandie jusqu'au jour de son mariage sous la direction d'un père respectable, pasteur de l'église anglicane et jouissant à ce titre d'une fortune considérable ; sa récente union avec le neveu d'un maréchal de l'empire, capitaine d'état-major ; son éducation distinguée, sa modeste ferveur, le maintien noble et recueilli de son mari, tout contribuait à donner à cette imposante cérémonie le plus vif intérêt. Après un discours dans lequel M. l'abbé de Cossigny a raconté avec une noble simplicité l'histoire touchant de cette conversion, la néophyte a lu l'acte de son abjuration. Cette lecture étant terminée, elle a demandé le baptême, qui lui a été donné sous condition, avec toutes les cérémonies usitées pour les adultes. Elle a reçu ensuite le sacrement de pénitence, puis, conduite par le baron Davoust, elle s'est agenouillée au pied de l'autel pour soumettre à la bénédiction sacerdotale un mariage contracté depuis deux mois et que l'Eglise allait élever à la dignité du sacrement.—Au moment de la communion, les deux époux se sont assis au banquet sacré. En les voyant également graves et recueillis, on répétait malgré soi les paroles de M. de Cossigny : *Oui, c'est le jeune Tobie envoyé par le ciel à la jeune Sara, pour la délivrer de l'esclavage du démon, en la prenant pour épouse.* »

« Monseigneur a terminé la cérémonie par la confirmation, après laquelle il a adressé à l'assemblée quelques paroles brillantes de zèle et de charité. Son émotion, que l'accent de sa voix trahissait, agissait puissamment sur ses auditeurs ; tous étaient pénétrés d'une joie vive et pure.

« Chacun s'est retiré, bénissant Dieu d'une conversion qu'on ne pouvait attribuer qu'à la grâce. Univers.

—La reine Christine est installée avec sa suite à la Malmaison. Il paraît qu'elle n'est que locataire de ce domaine. Dans les travaux qu'elle y a fait exécuter, elle s'est attachée à conserver tout ce qui rappelle Napoléon et Joséphine. M. le curé de Rueil, sur la demande de la princesse, a, le matin même de l'installation, béni tous les appartemens. *Journal des V. des Camp.*

—Le maréchal ministre de la guerre a reçu des rapports très-étendus du général Bugeaud et du général Changarnier sur les dernières opérations en Algérie. Nous ne citerons que ce passage du rapport du gouverneur-général :

« Sans doute, il reste encore à l'armée d'Afrique beaucoup à faire, beaucoup de fatigues à endurer, beaucoup de dévouement à montrer pour achever l'œuvre. Mais, sans pouvoir être taxé de présomption, on peut proclamer dès aujourd'hui que le gouvernement d'Abd-el-Kader, si solidement constitué, est renversé de fond en comble. Si tout le pays n'est pas à nous il n'est plus à lui.

« Là où nous ne régnons pas, règne l'anarchie ; la concentration n'existe plus, il ne reste que des individualités de tribus que nous saurons amener

sous notre drapeau avec un peu de persévérance. Ce résultat n'est plus douteux." *Ami de la Religion.*

MALTE.—Les Anglais qui sont fixés à Malte desiraient depuis longtemps y faire bâtir une église consacrée au culte anglican. Une somme d'argent considérable fut donnée à cet effet par plusieurs particuliers, et entre autres la duchesse de Kent, mère de la reine d'Angleterre, y contribua pour 30 ou 40 mille francs. Le gouverneur de l'île donna en conséquence les ordres nécessaires pour commencer la construction de la nouvelle église protestante dans l'île. Mais une clameur générale s'éleva contre ce projet, à tel point que les ouvriers refusèrent de continuer les travaux, qui avaient pris un certain développement. Ne pouvant trouver des ouvriers à Malte, on résolut d'en faire venir de la Sicile ; mais, peu de temps après la reprise des travaux, un ouvrier sicilien, monté sur un échafaudage, en tomba et se tua. Alors une terreur générale s'empara des ouvriers, qui refusèrent de continuer les travaux, voyant dans cet accident une manifestation de la puissance divine. Depuis ce temps, l'église est restée inachevée, et, pour la terminer, il faudrait faire venir des ouvriers d'Angleterre ; mais il est douteux que le gouvernement anglais prenne une détermination semblable, dans la crainte de révolutionner l'île de Malte, dont la population catholique s'élève à plus de 100,000 âmes.

À l'époque même où la construction de l'église protestante causait une fermentation générale dans l'île, le pays fut affligé par une grande sécheresse. Les citernes étaient à la veille de se trouver à sec. La population maltaise demanda à grands cris que le clergé portât en procession l'image de saint Paul, patron de l'île, pour obtenir la cessation du fléau. Le clergé se rendit aux prières des Maltais, en déclarant, toutefois, qu'il fallait se préparer à cette procession par dix jours de jeûne et de prières. Les Anglais s'amuserent beaucoup de la crédulité des Maltais et se réjouirent surtout en voyant que le baromètre indiquait un *beau fixe* désespérant le jour même de la procession. La cérémonie eut lieu pourtant, et l'image du saint fut suivie par toutes les notabilités de l'île. Ce jour même le gouverneur anglais se vantait que son baromètre ne l'avait jamais trompé, qu'il était au beau fixe, et que, par conséquent, le clergé et les catholiques en seraient pour leurs pas. Mais à peine la procession venait-elle de rentrer dans l'église que le ciel s'obscurcit et qu'une pluie douce et fine commença à tomber pendant la soirée et continua pendant la nuit et le jour suivant, à la grande mortification du gouverneur, qui jurait cependant que son baromètre était excellent et jusqu'à ce jour ne l'avait jamais trompé.

PORTUGAL.—Dans un article sur les élections, le *Portugal-Velho* du 11 juillet, dit le *Católico* de Madrid, contient le remarquable passage que nous allons transcrire : " La première qualité, dit-il, pour être représentant de cette nation essentiellement religieuse et catholique romaine, c'est que l'on soit, selon le *credo* de notre *Portugal-Velho*, craignant Dieu, *inilium sapientia timor Domini*. Sous ce point de vue, il faut choisir des hommes qui n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre des deux extrêmes qui ont été le fléau de la société ; c'est-à-dire, des hommes qui ne soient ni des disciples de la vieille école de Diderot et de d'Alembert, si toutefois cette école, qui heureusement n'est plus de mode, compte encore un partisan ; école qui se faisait une joie de se

railler des livres saints, d'insulter au clergé et de se répandre en discours d'impieété et de véritable athéisme ; il ne faut pas davantage de ces esprits mesquins, violens, intolérans et véritablement fanatiques qui croient qu'il ne peut y avoir de religion avec un gouvernement représentatif et des institutions libérales, esprits qui par bonheur sont également devenus peu nombreux. Mais s'il se présente quelqu'un de l'une ou de l'autre de ces catégories, qu'on le méprise, qu'on le suie ; qu'on cherche des hommes qui, craignant Dieu du fond du cœur, rendent et prêtent à Dieu un culte pur et sincère, exempt de fanatisme et d'hypocrisie ; des hommes qui respectent les temples et leurs ministres, et qui aiment leurs semblables d'un amour fraternel, sentiment qu'accompagne toujours la tolérance et l'humanité envers tout le monde.

—o—

Le *Courrier des Etats-Unis* contient un article sur la mort du duc d'Orléans qui nous a paru devoir intéresser nos lecteurs. Comme appréciation politique et comme résumé impartial, nous n'avons rien vu de mieux dans les journaux d'Europe. Ses prévisions touchant les éventualités de l'avenir sont des plus menaçantes et pourtant des mieux fondées. Nous les livrons sans commentaires aux réflexions de chacun.

Le duc d'Orléans était né à Palerme le 2 de septembre 1810. Il est donc mort à l'âge de 32 ans. Il avait épousé, le 30 janvier 1837, la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, dont il a eu deux fils, le premier appelé comte de Paris et né le 24 août 1838, et le second, appelé duc de Chartres, né le 29 novembre 1840. Si nous ne nous trompons, la princesse Hélène est enceinte, en ce moment, pour la troisième fois.

La mort du duc d'Orléans est le plus grand malheur qui pût atteindre la dynastie de Louis-Philippe, c'est un malheur plus grand pour elle que ne le serait la perte de son fondateur, du roi lui-même. En effet, si, à la mort de Louis-Philippe, on doit s'attendre à une formidable tentative du parti républicain, il n'y avait pas moins probabilité, certitude de succès pour son successeur immédiat qui était généralement aimé. Le duc d'Orléans était d'humeur douce, inoffensive. Il ne possédait pas, dit-on, les capacités de son père, mais cela même était peut-être une condition de succès pour lui. Si, d'un côté, on avait moins d'espérances en lui, d'un autre, on avait moins de craintes. On ne redoutait pas la continuation de cette personnalité qui fait, à la fois, les torts et les qualités de Louis-Philippe. Ce dernier est un grand politique, nous l'avons tout en le combattant ; mais, dans les gouvernemens, tels que les constitue le régime dit représentatif ou constitutionnel, les grands hommes sont, en quelque sorte, défendus. Ils ne peuvent être, sans violer les lois de l'organisme politique qui a fait d'eux une chose plutôt qu'un homme, un symbole plutôt qu'un fait. C'est pour avoir voulu être autre chose qu'un prince royale, que Louis-Philippe est devenu une espèce de dictateur, ne signant pas d'après les délibérations de ses ministres, mais faisant délibérer ses ministres d'après sa signature. Il ne règne pas seulement, il gouverne. Aussi ne doit on pas s'étonner qu'il soit à la fois plus haï et plus aimé, plus attaqué et plus défendu, qu'aucun autre monarque constitutionnel. C'est la récompense et la peine de son audacieuse excursion en dehors

de ses prérogatives. Louis-Philippe a cru que sa couronne, sa fortune, celle de sa famille étaient en jeu dans la grande partie engagée entre les éléments si divers qui se disputent la France et l'Europe ; il a voulu tenir les cartes, et se sauver ou se perdre lui-même. Nous craignons qu'aujourd'hui il ne se dise : J'ai perdu :

Le duc d'Orléans pouvait seul ramener à bien la partie politique compromise par l'excès d'habileté de son père. Il se serait laissé gouverner, et dans cette croyance populaire gisait son salut, au moins pour le moment. C'était une invitation au repos et à l'attente pour les partis extrêmes, qui auraient pu être isolés et neutralisés, si le nouveau souverain avait eu des ministres habiles et fidèles. Et l'on doit supposer qu'il les aurait trouvés, car M. Thiers était le premier ministre *présomptif*, lui aussi, et nous croyons à son dévouement parce qu'il eut fait, en définitive, les affaires à son intérêt. Le duc d'Orléans était, en outre, assez populaire dans l'armée, et en raison de son jeune âge et de ses goûts militaires, on devait espérer qu'il aurait, dans les affaires extérieures de la France, le patriotisme un peu plus exigeant que son auguste père. L'âge rend sage, mais parfois il le rend trop.

Toutes les chances de salut pour la dynastie d'Orléans viennent de disparaître en un jour, en un quart d'heure. Jamais l'instabilité des fortunes humaines n'a été démontrée d'une façon plus frappante. Jamais aussi, avouons-le, il n'a été facile de saisir plus qu'aujourd'hui combien peu de racines le trône de juillet a jetées en France ! La mort du duc d'Orléans a fait baisser la rente de 3 1/2 fr. ! C'est que tout le monde a compris combien cet accident venait de modifier profondément l'avenir ! Louis-Philippe a près de 70 ans. On le dit malade, mais que ce bruit soit vrai ou faux, il est probable que le coup, qui vient de le frapper, hâtera ses pas vers la tombe, non pas tant peut-être par la douleur physique qu'il a dû lui causer, que par les préoccupations morales qu'il va faire naître en son âme. Or, le jour où Louis-Philippe quittera la vie, il aura pour successeur au trône non plus un homme fait, un homme aimé, mais un enfant de quelques années. La France se trouve donc condamnée, d'avance, à une régence, et l'on comprend tout ce qu'un pareil gouvernement offre de périls et d'encouragemens aux factions. Ces périls s'accroissent encore en raison de l'impopularité de celui qui sera probablement investi de la régence. Nous voulons parler du duc de Nemours, jeune homme hautain, à l'humeur aristocratique, aux dehors frêles, efféminés, au verbe impérieux. Le duc de Nemours est le moins aimé de tous les fils de Louis-Philippe. Il a la prétention de singer ce dernier, dont il a, dit-on, les défauts sans en avoir les qualités. La France ne restera pas longtemps en de pareilles mains. Il faut se l'avouer, parce qu'il faut s'y préparer. L'avenir de la République vient d'avancer de trente années en France ! Un steamer peut, désormais, nous l'apporter avec la mort de Louis-Philippe, tout aussi inopinément que nous avons appris la mort du duc d'Orléans. Le monde européen marche par saccades dans une voie que la Providence seule connaît. Pour nous, nous avons foi aux vues de cette Providence. Si elle donne la République à la France, c'est que ce gouvernement entre dans ses desseins, et quels que soient les périls qui l'entourent, nous ne désespérons point de la patrie. Au dessus des dénominations de Républicain ou de Monarchiste, il y aura toujours, à nos yeux, un grand mot qui les dominera, qui

les absorbera, c'est celui de Français; c'est celui sous lequel devront, à l'heure voulue, se rallier et s'unir les hommes de bien de tous les partis!

La presse de Paris n'a pas été frappée moins que nous des graves résultats qu'un temps rapproché doit faire naître de l'événement que nous commentons aujourd'hui.

« Les espérances de notre monarchie constitutionnelle, dit le *Courrier Français*, étaient concentrées sur le duc d'Orléans. La droiture de son jugement, les brillantes qualités de sa tête et de son cœur, nous donnaient la promesse d'un roi tel que le pays le désire. Elevé au milieu de nous, il comprenait nos tendances et les partageait. Il était un des premiers qui, en apprenant le traité du 15 juillet, avait porté sa main sur le pommeau de son épée. L'héritier actuel du trône est un enfant au berceau. La perspective d'une minorité, avec tous les embarras qui s'y rattachent, est bien faite pour jeter une légitime alarme dans l'esprit public. Ne nous laissons pas, cependant, décourager, comme si le salut de notre pays était menacé. La mort du prince est assurément une cause de deuil, mais qu'elle n'en soit pas une de danger pour la nation. »

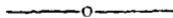
« La mort du prince royal, dit le *Siècle*, est un bien fatal événement. Elle jette sur le présent un nuage de deuil, et assombrit l'horizon de l'avenir. Assez de difficultés et de dangers ont déjà entouré la fondation d'un nouveau gouvernement; ces difficultés et ces dangers se renouvellent et s'accroissent gravement aujourd'hui. La possibilité d'une régence indéfinie, ramènera les espérances des prétendants, et l'ambition des partis. Les périls de la situation doivent être abordés franchement et courageusement; il faut les écarter, s'il est possible. Dans tous les cas, nous devons nous y préparer. »

« Le duc d'Orléans a manifesté, dans toutes les occasions, des sentiments vraiment français. Il a pris le plus vif intérêt à toutes les questions qui touchaient à la dignité de la France; à l'époque du traité du 15 juillet, et il faut le dire à son honneur, il ne changea pas plus tard de sentiment, comme l'ont fait tant d'autres ?

Le malheur dont a été frappée la famille d'Orléans s'aggrave de l'échec électoral que vient d'éprouver la politique du Roi, représentée par le ministère Guizot. Cet échec est immense, sinon matériellement, du moins moralement. Sur les élections connues le 13 au soir, d'après le *Journal des Débats*, organe de M. Guizot, le parti ministériel avait perdu 49 députés et en avait gagné 46, plus une nomination double; perte: deux votes. Le parti de l'opposition avait perdu 35 députés et en avait gagné 33, plus six nominations doubles; gain: quatre votes. L'opposition a donc fait un progrès, bien petit, il est vrai, si on le juge par les chiffres, mais bien grand si on le juge par son sens et sa portée. En effet, toutes les grandes villes de la France se sont prononcées pour les candidats de l'opposition, et Paris en a nommé 12 sur 14. Or, comme le dit notre correspondant, Paris c'est la garde nationale, Paris c'est la France. Mais cette victoire devient plus éloquente, plus formidable encore, si on l'analyse dans ses détails après l'avoir jugée dans son ensemble. Ainsi, sur les dix élus de Paris, nous connaissons trois *Républicains*, MM. Marie, Carnot et Bethmont. M. Legendil, qui a été remplacé par M. Billaut, avait été élu par 746 voix sur 1,396, en 1839. M. Galis, remplacé par M. Anthout, avait été élu par 305 voix sur 570. M.

de Jussieu, qui a été remplacé par M. de Jouvencel, avait été élu par 680 voix sur 1,133. Enfin, le général Jacqueminot, qui n'a été renommé qu'à une majorité de 62 voix, avait été élu par 827 sur 1,334, et M. Jacques Lefevre, qui n'a eu que CINQ voix de plus que la majorité, malgré sa belle conduite dans la discussion du droit de visite, avait été nommé par 1,175 voix sur 2,310, en 1839.

Ces rapprochements permettent d'apprécier l'étendue du chemin que l'opposition au système gouvernemental de Louis Philippe, a faite dans Paris, ce cœur de la France. Aussi croyons-nous qu'à l'heure qu'il est le ministre Guizot a cessé de vivre. Pour lui, la mort du duc d'Orléans a eu lieu deux jours trop tard. Avant les élections elle le sauvait, en étouffant les vellétés opposantes de la bourgeoisie sous les craintes de l'anarchie; après les élections, elle empire la situation ministérielle de toutes les espérances qu'elle a données aux factions. Il est probable que bien des hommes qui soutenaient la bannière Guizot vont rentrer en eux-mêmes et reculer devant les orages dont le ciel de la France est gros. Bien des dévouements exagérés vont se calmer, s'effacer, et songer non plus seulement à faire la cour au présent, mais aussi à faire leur paix avec l'avenir. Le peuple est une terrible puissance, et comme toutes les autres, elle a ses courtisans lorsque son avènement approche!



Un pari fort sigulier a eu lieu dernièrement, dans la diligence d'Épernay, entre un perruquier du faubourg de Vesle et un de ses cliens. Le perruquier s'est engagé à faire la barbe à celui-ci dans la voiture allant au trot ordinaire, ce qui a été exécuté *ex professo*, c'est-à-dire qu'on n'apercevait pas la moindre égratignure sur le visage du client. On demande quel est le plus hardi des deux. Univers.

BAZAR.—La coïncidence imprévue des *Courses*, qui ont lieu aux mêmes jours que le BAZAR, détermine les Dames de la Charité à prolonger l'exposition des objets destinés à l'ASILE DE LA PROVIDENCE jusqu'à ce soir. Alors on mettra en loterie les ouvrages qui n'auront pas été vendus.

Le public est invité de nouveau à favoriser de son encouragement cette œuvre de sainte charité.



AVIS A MM. DU CLERGE'.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGE' qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P'TRE DE L'EVÊCHÉ. } MONTRÉAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.